



HONORAIRES DE TRANSACTION

Barème maximum au 1er juin 2026

— HONORAIRES DE TRANSACTION —

HABITAT		TERRAIN		PROFESSIONNEL	
Prix net vendeur (mandat de vente)	Honoraires TTC maximum	Prix net vendeur	Honoraires TTC max	Prix net vendeur	Honoraires HT max
≤ 30 000 €	Forfait 3 000 €	≤ 85 000 € Au-delà de 85 000 €	Forfait 5 000 € 6 %	< 50 000 €	Forfait 5 000 € HT
30 001 – 50 000 €	Forfait 4 500 €			50 001 – 160 000 €	10 % HT
50 001 – 70 000 €	8,5 %			160 001 – 230 000 €	9 % HT
70 001 – 100 000 €	7,5 %			230 001 – 380 000 €	8 % HT
100 001 – 150 000 €	6,5 %			380 001 – 450 000 €	7 % HT
150 001 – 200 000 €	6 %			Au-delà de 450 000 €	6 % HT
200 001 – 250 000 €	5,5 %				
250 001 – 300 000 €	5 %				
Au-delà de 300 000 €	4,5 %				

* Honoraires TTC (TVA 20 %). Tranches non cumulatives appliquées sur le prix net vendeur indiqué au mandat de vente. À la charge de l'acquéreur — honoraires dus à la signature de l'acte authentique. Tarifs maximums conformément à l'arrêté du 26 janvier 2022. Négociables à la baisse dès la signature du mandat.



HONORAIRES DE LOCATION / GESTION

Barème maximum au 1er juin 2026

— HONORAIRES DE LOCATION & GESTION LOCATIVE —

HONORAIRES À LA CHARGE DU LOCATAIRE (TTC)

Prestation	Honoraires TTC	Plafond légal
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	60 % d'un mois de loyer nu	Plafonné à 8,07 €/m ²
Rédaction de l'état des lieux entrée / sortie	20 % d'un mois de loyer nu	Plafonné à 3,03 €/m ²
Location de garage (bail + état des lieux)	1 mois de loyer hors charges	—

GESTION LOCATIVE

Prestation	Tarif	Précision
Honoraires de gestion — appartement / maison / immeuble	6 % HT — soit 7,2 % TTC	Par mois sur les sommes encaissées
G.L.I. — Assurance loyers impayés	2,80 % TTC	Sur montant du loyer charges comprises (voir conditions en agence)

Honoraires de gestion prélevés mensuellement sur les sommes encaissées.

G.L.I. : garantie loyers impayés — voir conditions détaillées en agence.

HONORAIRES À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE (TTC)

Prestation	Honoraires TTC	Condition
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	60 % d'un mois de loyer nu	Plafonné à 8,07 €/m ²
Rédaction de l'état des lieux entrée / sortie	20 % d'un mois de loyer nu	Plafonné à 3,03 €/m ²
Location de garage (bail + état des lieux)	1 mois de loyer hors charges	—
Avenant au contrat de location	Forfait 80 € TTC	À la charge du demandeur
Rédaction bail + état des lieux si locataire présenté par le propriétaire	60 % du loyer nu	À la charge du propriétaire

Honoraires de location payables le jour de la signature du bail.